

N°29

Date de publication  
17 09 2025

Date d'observation  
15 09 2025

## Grandes cultures



### À retenir cette semaine

- Colza

Cette semaine, les observations du réseau indiquent des stades compris entre le semis et 6 feuilles. Les températures poursuivent leur hausse et devraient atteindre un pic en fin de semaine. Le retour des pluies dès dimanche s'accompagnera d'une baisse attendue des températures.

- Grosses altises adultes : captures en progression, surveiller les dégâts sur végétation pour les parcelles n'ayant pas atteint le stade 3/4 feuilles.
- Petites altises : idem grosses altises adultes.
- Limaces : quelques parcelles avec dégâts.
- Tenthrede de la rave : un signalement en dessous du seuil de risque



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture



- **La note oiseaux :**

Les suivis des 30 dernières années en France, montrent une chute des effectifs d'oiseaux spécialistes des milieux agricoles (ex : Alouettes, Perdrix, Pipits, ...), et une relative stabilité ou augmentation chez les espèces généralistes (ex : Pigeons, Corneilles, Pies,).

Pour autant, les systèmes agricoles peuvent accueillir une grande diversité et quantité d'oiseaux, qui contribuent à son bon fonctionnement, et à la santé des cultures.



- **Note abeilles :**

La diversité de ce que nous pouvons nommer abeilles, regroupe près de 20 000 espèces dans le monde, sociales (+-20%) ou solitaires (+-80%), généralistes ou spécialistes, à langue courte ou longue pour butiner des fleurs à formes singulières. Elles incluent les bourdons.

Leur importance dans la sécurité alimentaire mondiale est bien établie et des études concernant plusieurs cultures à des échelles locales font consensus : le rendement baisse lorsque l'abondance et la diversité des pollinisateurs diminuent.

**Pour plus d'information, cliquez sur l'image ci-contre.**



- **Protection des pollinisateurs : REGLEMENTATION**

Depuis le 1er janvier 2022, les **conditions d'autorisation et d'utilisation** des produits phytopharmaceutiques en période de floraison pour certaines cultures ainsi que l'étiquetage de ces produits sont encadrés par l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Ces conditions visent aussi bien les insecticides et acaricides que les fongicides et herbicides, ainsi que les adjuvants.

Plus d'informations [ICI](#)

- **Note Vers de terre :**

Si le rôle des vers de terre dans la **fertilité** des sols est admis depuis longtemps, leur implication dans la **vitalité des cultures** peut l'être aussi. Ils contribuent à l'enracinement, la nutrition et l'hydratation des végétaux, et ainsi à leur bon développement et à une meilleure résistance aux stress, aux phytophages et/ou aux maladies.

Pour plus d'information, cliquez sur l'image ci-contre.



- **Note Flore bord de champ :**

La flore herbacée sauvage des bords de champs est souvent peu considérée, sinon comme potentiel foyer d'adventices des cultures et perte de surface cultivée. Bien gérés, les bords de champs peuvent pourtant **limiter le développement d'adventices** et comporter de nombreux atouts agro-écologiques. Loin d'être marginal à l'échelle du paysage, un réseau de bords de champs herbacés bien formé, est aussi très important pour la biodiversité, la qualité de l'eau et le territoire.

Pour plus d'information, cliquez sur l'image ci-contre.



- **Note Coléoptères :**

Les Coléoptères représentent le groupe d'insectes le plus diversifié. Ces insectes occupent des fonctions très variées dans les écosystèmes (prédateurs, phytophages, pollinisateurs, décomposeurs, etc...).

Dans les systèmes agricoles, ils sont parfois des ravageurs importants mais aussi des **auxiliaires** de premier ordre et assurent des « services écosystémiques » qui bénéficient à l'humanité. Leur rôle est parfois ambigu, certaines espèces pouvant être phytophages à l'état larvaire et prédatrices à l'état adulte. Plusieurs études européennes relèvent une chute moyenne de 70% de la biomasse d'insectes. Une grande partie est celles des Coléoptères.



- **Note Papillons :**

Certaines espèces de papillons sont reconnues comme ravageurs des cultures. C'est au stade de larves (chenilles) que ces espèces peuvent causer des dégâts sur les végétaux. En parallèle, près de 90% des plantes à fleurs dans le monde dépendent, au moins en partie, de la pollinisation. Environ 35% de **ce que nous mangeons est lié à l'action de ces insectes**. En France, deux espèces sur trois de papillons dits « de jour » ont disparu d'au moins un département depuis le siècle dernier, soit 66% des espèces.

Pour plus d'information, cliquez sur l'image ci-contre.



- **Note Araignées :**

Les araignées sont des prédatrices hors-pair et ont un rôle essentiel dans la **prédation des ravageurs des cultures** (carpocapse de la pomme, pucerons, coléoptères, petits hyménoptères, criquets, cicadelles, diptères, ...).

Pour plus d'information, cliquez sur l'image ci-contre.



- **Note Chauves-souris :**

Les chauves-souris peuvent être des **auxiliaires de culture** importants, en se nourrissant de minuscules diptères (mouches et moucherons) jusqu'à des coléoptères ou papillons de grande taille.

Elles pourraient ainsi jouer un rôle dans la régulation des tordeuses de la vigne ou la régulation de *Drosophila suzukii*.

Pour plus d'information, cliquez sur l'image ci-contre.



- **Note Auxiliaires de cultures :**

Les auxiliaires de cultures sont des organismes qui **rendent des services essentiels à l'agriculture** : pollinisation, structure du sol, régulation des ravageurs et des adventices de culture.

Cette note traite des insectes impliqués dans la régulation des ravageurs de culture ?

Pour plus d'information, cliquez sur l'image ci-contre.



- **Note Arbres et haies :**

Les arbres et les haies champêtres peuvent apparaître comme des contraintes dans l'exploitation agricole mais ils sont un support essentiel pour les services écosystémiques dont dépend l'agriculture, notamment en ce qui concerne la **protection des sols** et la **régulation biologique**.

Pour plus d'information, cliquez sur l'image ci-contre.

[LIEN NOTE NATIONALE AMBROISIE](#)

[LIEN NOTE DATURA](#)

[LIEN FICHE POPILLIA JAPONICA](#)





# Colza

## Réseau 2025-2025

Le réseau est à ce jour composé de 27 parcelles dont 25 ont fait l'objet d'une observation cette semaine. Les parcelles observées sont réparties comme indiqué sur la carte ci-dessous.

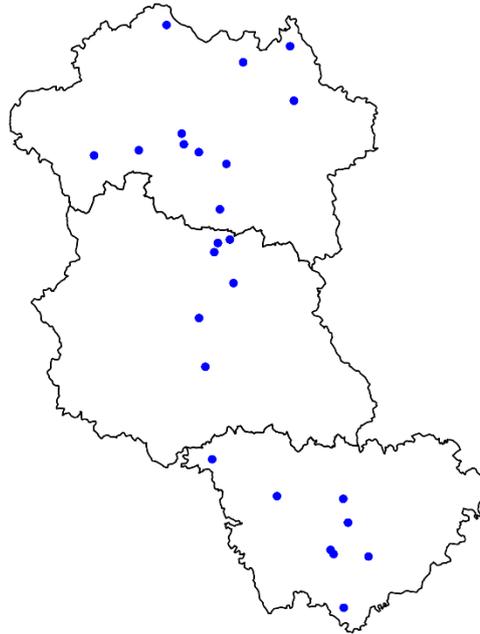
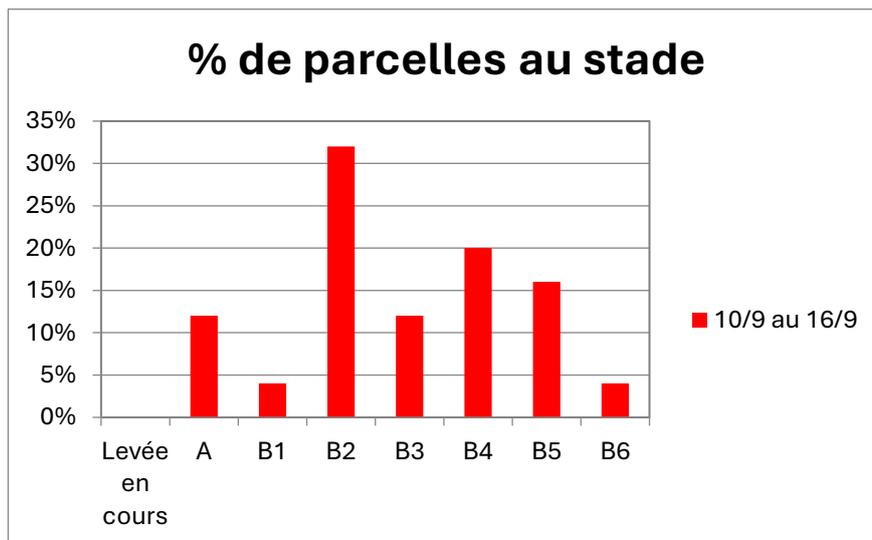


Figure 1 : Répartition des parcelles BSV observées en Auvergne du 10/09 au 16/09/2025

## Stades des Colzas



Les stades sont toujours entre le stade semis et 6 feuilles pour les extrêmes. Les parcelles du réseau ont continué à se développer par rapport à la semaine dernière avec un stade majoritaire à 2 feuilles actuellement.

## Ravageurs

- **Altises d'hiver et Altises des crucifères**

	Reconnaissance	Période de risque et seuil de risque
<p><b><u>Altises d'hiver ou grosses altises ADULTES</u></b></p>	<p>Gros coléoptère de 3 à 5 mm de long au corps noir et brillant avec des reflets bleus métalliques sur le dos. Les extrémités des pattes, des antennes et de la tête sont roux dorés. Elle est reconnaissable aussi par des « grosses cuisses » qui lui permettent de sauter pour se déplacer dans la parcelle.</p>  <p><i>Grosse altise adulte (Crédit : L. Jung, Terres Inovia)</i></p>	<p>De la levée au stade 3 feuilles</p> <p>80% de plantes touchées ET 25% de la surface foliaire détruite</p> <p>En cas de levée tardive (après le 1<sup>er</sup> octobre) et/ou de faible vitesse de développement des colzas, le seuil de nuisibilité est abaissé à 3 plantes sur 10 avec morsures.</p>
<p><b><u>Altises des crucifères ou petites altises</u></b></p>	<p>Petit coléoptère noir ou bicolore (noir, avec 1 ou 2 bandes longitudinales jaunes sur chaque élytre). Il mesure 2 à 2.5 mm.</p>  <p><i>Petites altises (Crédit : L. Jung, Terres Inovia)</i></p>	<p>De la levée au stade 3 feuilles</p> <p>80% de plantes touchées ET 25% de la surface foliaire détruite</p> <p>En cas de levée tardive (après le 1<sup>er</sup> octobre) et/ou de faible vitesse de développement des colzas, le seuil de nuisibilité est abaissé à 3 plantes sur 10 avec morsures.</p>

## Piégeage

### Grosses altises adultes ou altises d'hiver

Sur 25 parcelles observées, 12 parcelles signalent des captures en cuvette une moyenne de 8.3 individus sur ces parcelles (min=1 ; max = 57).

## Rappel semaine précédente : 6 parcelles avec 6 individus en moyenne

Parcelles BSV observées du 2025-09-11 au 2025-09-16

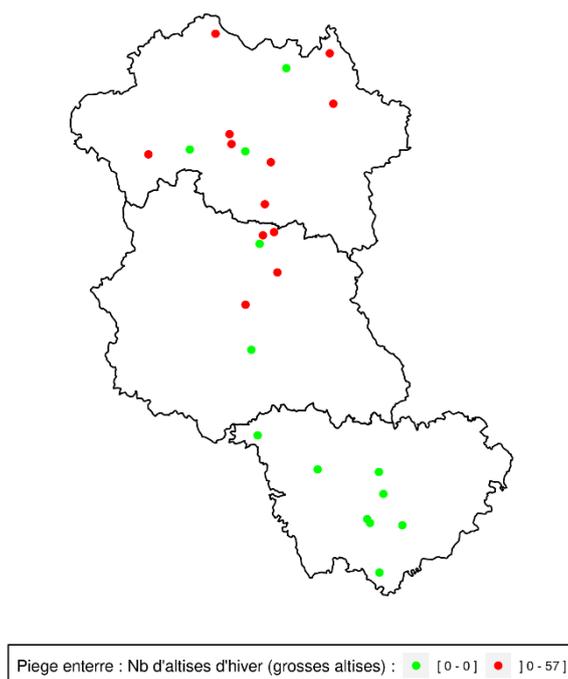


Figure 2 : Répartition des parcelles ayant capturé au moins une grosse altise adulte en cuvette

### **Petites altises ou altises des crucifères**

Pas de signalement en cuvette cette semaine.

### **Observation de dégâts sur plantes**

8 parcelles présentent des plantes avec des morsures d'altises. Le taux de plantes touchées sur ces parcelles est en moyenne de 39.4% (de 5% à 95%).

Sur ces parcelles, la surface foliaire détruite en cœur de parcelle représente 7.8% de la surface foliaire totale (de 2% à 20%).

Rappel semaine précédente : 3 parcelles avec 30% des plantes touchées à hauteur de 6% de la surface foliaire totale



Moins de 25 % de la surface touchée



Plus de 25 % de la surface touchée

## Analyse du risque

Si les captures de grosses altises ont nettement augmenté par rapport à la semaine dernière, favorisées par l'alternance de températures inférieures et supérieures à 20°C, le pourcentage de surface détruite reste faible. Pour rappel, c'est bien la perte de surface foliaire qui doit être prise en compte pour déterminer le seuil de risque.

40% des parcelles du réseau ont déjà atteint le stade 4 feuilles marquant la fin du risque vis-à-vis de ce ravageur.

- Pour le reste des parcelles du réseau, on considérera que le risque est **modéré** (ponctuellement fort sur 2 parcelles du 63)



le couple « altise d'hiver (grosse altise) / pyréthriinoïdes » présente un risque de résistance.

**Levier agronomique** : dans les zones où des repousses de colza sont présentes, la destruction de celles-ci entraîne un déplacement des populations de petites altises vers les parcelles nouvellement semées. Il est donc recommandé de maintenir les repousses sur les parcelles à proximité des parcelles de colza.

### • Limace

Les conditions d'humidité sont propices à l'activité des limaces et le risque est accru sur sol motteux, avec résidus pailleux et fraîcheur.

#### Période de risque

De la levée jusqu'au stade 3 feuilles du colza.

Les limaces peuvent s'attaquer aussi bien aux graines en germination dans le sol, aux hypocotyles ou aux cotylédons qu'aux jeunes feuilles.

#### Seuil indicatif de risque

Il n'y a pas de seuil de risque pour les limaces. Le niveau d'attaque est très variable pour un même nombre de limaces piégées, même lorsque ce nombre est faible. Cependant, en cas de forte présence, la survie de la culture est en jeu.

#### Observations

5 parcelles du réseau signalent la présence de dégâts de limaces à hauteur de 3.5% de surface foliaire détruite en moyenne.

Rappel semaine précédente : 3 parcelles avec dégâts à hauteur de 10% en moyenne.

#### Analyse de risque

Les dégâts restent stables par rapport à la semaine dernière mais les pluies prévues pour la fin de semaine pourraient favoriser la progression du ravageur.



Pour les parcelles ayant dépassé le stade 3 feuilles, le risque est terminé.



Des solutions de biocontrôle à base de phosphate ferrique existent.

- **Tenthrede de la rave**

### Reconnaissance



Tenthrede à l'état adulte (gauche) et larvaire (droite) (crédit : Terres Inovia)

La tenthrede est un hyménoptère qui à l'état adulte mesure 7 à 8 mm, présente un corps jaune orangé, à tête noire et aux ailes membraneuses. La larve mesure 20 à 50 mm. Elle est translucide, grisâtre voire verdâtre. Elle prend un aspect noirâtre en fin de développement et devient nuisible pour la culture en dévorant les feuilles.

**Période de risque** : de la levée jusqu'à 6 feuilles.

**Seuil indicatif de risque** : ¼ de la surface foliaire détruite.

**Observations** : 1 parcelle avec présence de larves en végétation (1%)

### Analyse de risque

Seule 1 parcelle signale la présence de larves avec absence de dégâts. Le risque reste actuellement faible à l'échelle du réseau.



## ANNEXE 1 : Mise en place des pièges

### Pièges à limace :

La pose des pièges doit être réalisée avant la levée de la culture. L'observation des limaces grises et noires se fait à l'aide de 4 pièges de 25x25 cm préalablement humidifiés par trempage, éloignés d'au moins 5m les uns des autres. Pour fixer les limaces et faciliter le comptage, il est possible d'ajouter quelques granulés anti-limaces sous le piège.

Attention, il est vivement déconseillé d'arroser le sol lors de la pose du piège, afin de bien voir la situation du risque telle qu'elle est.

Cette observation nécessite une attention particulière. En effet, le relevé des pièges doit s'effectuer en début de matinée en conditions fraîches et humides et en «grattant» la terre sous les pièges car les limaces sont généralement abritées entre les mottes dans les premiers cm du sol.



Piège à limace. (crédit D. Simmoneau)

### Cuvette jaune :

La plupart des insectes ravageurs du colza sont attirés par la couleur jaune. La cuvette jaune doit donc être posée juste au-dessus de la végétation.

**A partir de 3 feuilles, la cuvette doit être "posée" sur la végétation**

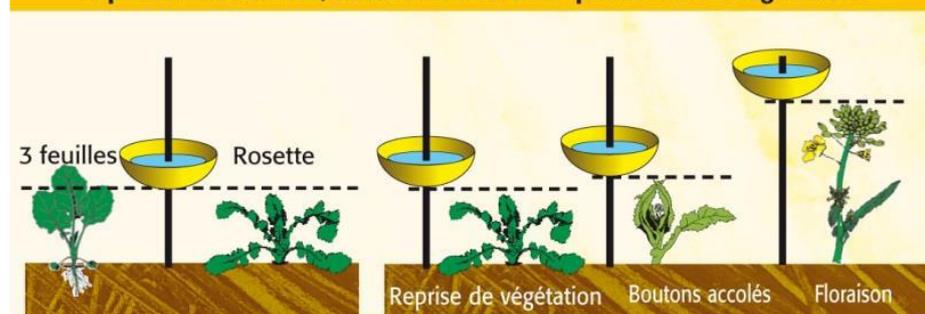


Schéma de la disposition de la cuvette jaune végétation

**L'altise d'hiver** fait exception à cette règle. En effet, il s'agit d'un insecte qui se déplace par des sauts. L'objectif est donc de capturer l'insecte lorsqu'il se déplace en enterrant la cuvette dans le sol. Seule 1-2 cm de rebord doivent dépasser du sol.

**Pour capturer l'altise d'hiver, la cuvette est enterrée**

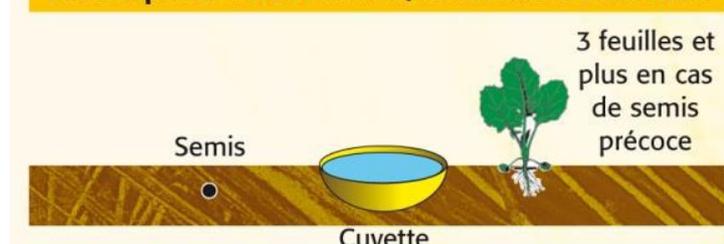


Schéma de la disposition de la cuvette jaune pour capturer l'altise d'hiver.



Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :  
<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

*Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation*

**Directeur de publication :** Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

**Coordonnées du référent :** Perrine VAURE (CRA AURA perrine.vaure@aura.chambagri.fr, 06 76 24 46 48)

**À partir d'observations réalisées par :** des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

*Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tous autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.*

*Action du plan Écophyto II +, piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec le soutien financier de l'Office français de la Biodiversité.*

